



Le mot du déporté

Au bord de nos chemins et de nos routes, sur les murs de nos villes et de nos villages, des monuments, des stèles ou de modestes plaques témoignent de la violence de la répression nazie contre la Résistance.

Les combattants de l'ombre étaient exposés à un autre danger dont les traces ont disparu en même temps que ceux qui en furent les victimes : la déportation.

Aujourd'hui, lorsque les médias l'évoquent (rarement), seul le martyr du peuple juif est cité. Il est vrai qu'arrêter toute une population réputée nuisible par de fumeux idéologues, que détruire méthodiquement, dans des usines de mort organisées industriellement des hommes, des femmes et des enfants a quelque chose de fascinant dans l'horreur, d'énorme dans la cruauté glacée : en somme un événement qui a eu tendance à effacer tous les autres.

De ce fait sont relégués dans un quasi oubli quelques dizaines de milliers de résistants, morts après avoir subi de telles épreuves que l'on peut se demander si leur sort fut moins horrible que celui de ces familles entières détruites dès leur arrivée dans les camps d'extermination.

Après une série d'interrogatoires où les tortures les plus raffinées étaient de règle, le résistant, lorsqu'il n'était pas exécuté, était incarcéré dans un camp de concentration, le plus souvent après un transport hallucinant. Il se retrouvait alors dans un univers pratiquement indéchiffrable.

Pour ceux qui ont fait l'expérience de ces lieux sans loi et surtout sans droit, ces lieux surréalistes où l'horreur côtoyait le grotesque, où le pire pouvait surgir à chaque instant, où la plus inventive cruauté était de règle, ce n'est pas la proximité permanente de la mort (si bien mise en scène dans les reportages de la Libération), qui était leur principale préoccupation. Il faut tenter de se représenter le désarroi de ces êtres devant l'extrême dénuement de leur vie quotidienne, le lent avilissement de leur corps, puis de leur mental, une vie (?) dont le seul horizon était une mort souvent atroce après une interminable et douloureuse agonie, une mort suivie d'un anéantissement total du corps par crémation puis, suprême profanation, par la dispersion des cendres dans les jardins, les égouts, les fosses septiques...

Ces hommes et ces femmes n'ont connu de la guerre que le côté le plus terrifiant et le plus sordide, ils n'ont pas eu la joie de participer à la libération de leur région.

Il paraît essentiel, pour l'exemple, que les épreuves subies par ces êtres humains souvent encore adolescents, et dont le crime avait été de s'opposer à l'occupant nazi et à son idéologie monstrueuse, ne soient pas oubliées et que les générations actuelles sachent à quel prix fut reconquise la liberté perdue. C'est là une des tâches importantes des historiens de notre époque.

Jean LÉGER

Vice-Président de l'A.R.O.R.Y.

Deux sabotages spectaculaires à la gare de Laroche-Migennes

Nous avons choisi d'évoquer ici deux des plus spectaculaires sabotages effectués par la Résistance à la gare de Laroche-Migennes en comparant les renseignements provenant de différentes sources*.

Rappelons brièvement les faits (racontés de façon très détaillée dans les ouvrages cités de R. Bailly). Il s'agit d'abord du sabotage d'une grue

de cinquante tonnes (utilisée pour le déblaiement des voies après un déraillement), effectué par des membres du groupe Bayard, le 23 septembre 1943. Cette grue venant de la région parisienne pour déblayer les voies dans la région de Troyes avait été affectée depuis Montereau par un échafaudement d'essieux et a été arrêtée à 17 heures à

sommaire

Pages 1 et 2

Deux sabotages spectaculaires à la gare de Laroche-Migennes

par Claude Delasselle

Pages 3, 4, 5, 6

Dossier : Paul Herbin, le fondateur du groupe jovinien Bayard

par Joël Drogland

Page 7

Le concours de la Résistance

par Jean Rolley

Page 8

Les perspectives de l'ARORY

par Thierry Roblin

YONNE MÉMOIRE 40-44

Directeur de la publication : Jacques DIREZ
Rédacteur en chef : Jean ROLLEY

Tiré à 700 exemplaires
sur les presses d'Arts Graphiques 89
Dépôt légal 12071

Publication de l'ARORY
6, rue Goulmet • 89270 Bessy-sur-Cure



Laroche-Migennes pour y être réparée. Averti par un employé des bureaux S.N.C.F., membre du groupe Bayard (B 29), Henri Pannequin ("Prudent", B 26) prévient Roger Varrey ("Victor", B 27) et d'autres membres du groupe, Roland Laloy ("Roland", B 61), Jean Buet ("Jeannot", B 42) et André Lafeuille ("Dédé", B 44). Ce petit groupe s'introduit dans le local de réparation, attend le départ des trois ouvriers qui ont travaillé à la réparation de l'essieu défaillant entre 20 heures et 22 h 10 ; malgré la présence des gardes (nous y reviendrons), Jean Buet escalade la grue, et ne pouvant déposer l'explosif dans la cabine fermée, le place près du treuil de la grue. Alerté par un bruit, un des deux gardes civils français s'approche mais, menacé par les autres membres du groupe, s'éloigne en promettant de ne rien dire. L'explosion a lieu à 22 h 15. Les deux gardes requis seront arrêtés, interrogés et détenus à Auxerre par les Allemands pendant environ six semaines, sans avoir révélé quoi que ce soit.

Le deuxième sabotage est effectué quelques jours plus tard, dans la nuit du 28 au 29 septembre 1943, cette fois par une action conjointe du groupe Bayard et du groupe F.T.P. animé par Louis Riglet, qui se charge de saboter un tour à roues Somua servant à la réparation des essieux abîmés, tandis que le groupe Bayard se charge de détruire deux fours à réguler (le régule est un métal anti-friction).

Louis Riglet se laisse enfermer à 19 heures dans le grenier du local du tour à roues, fait entrer à 22 heures son camarade Séguinet ("Oxo") et tous deux placent les explosifs sur la machine. Pendant ce temps le groupe Bayard fait de même dans l'atelier des fours, et les deux groupes s'éclipsent sans problèmes, les ateliers étant fermés à clé mais non gardés. La première explosion, sur le tour à roues, se produit à 23 heures, la deuxième sur un des fours à 0 h 10, la troisième à 3 heures sur le deuxième four, malgré l'inspection approfondie de ce deuxième four par les Allemands alertés par les explosions.

La confrontation des différentes sources permet de révéler quelques discordances, assez mineures il faut bien le dire, à propos de ces faits.

D'abord la provenance des explosifs : d'après le récit paru dans "L'Yonne Républicaine" du 8 mars 1949, c'est Herbin qui prélève sur ses réserves l'explosif nécessaire aux deux sabotages, alors que Jean Buet affirme (in J.-Y. Boursier, op. cit.) que c'est Louis Riglet qui fournit les explosifs à "Prudent" qui lui en demande pour le sabotage de la grue (version reprise par R. Bailly).

En ce qui concerne le déroulement des opérations : les récits parlent d'un soldat allemand et de deux requis civils montant la garde autour de la grue, tandis que les rapports contenus dans le dossier 1 W 102 parlent d'une patrouille de deux soldats allemands faisant des rondes (et donnent les noms des deux gardes requis : René Fry et Jean Bruhat) ; pendant l'opération, certains récits (in "La Vie de l'Yonne", art. cité) parlent d'une tôle qui tombe avec fracas, réveillant un des gardes civils, tandis que Jean Buet parle d'un portillon qui grince lorsqu'il essaie de l'ouvrir...

C'est surtout sur l'importance des dégâts causés que les sources divergent : pour la grue, J. Buet (repris par R. Bailly) parle de dommages importants, d'une grue "inutilisable pour un long moment" ; or les rapports conservés aux Archives font état de dégâts réels (un des grands pignons dentés du treuil est brisé sur trente centimètres) mais facilement réparables, et le chef du dépôt des machines juge les dégâts "insignifiants".

Pour le sabotage du 28 septembre, les rapports reconnaissent que le tour est "très endommagé" et "inutilisable" pendant très longtemps. Par contre le premier four ne serait que partiellement détérioré, le deuxième étant plus sérieusement touché (voûte écroulée) mais les deux peuvent "être réparés par nos soins" et "seront remis en service dans quelques jours". Par contre les bâtiments ont subi de sérieux dégâts (portes arrachées, murs et vitres soufflés, plafond de l'atelier du tour à roues défoncé, etc.). D'autre part une femme agent auxiliaire, M^{me} Burel, venant prendre son service à trois heures, a été

commotionnée et légèrement blessée à la jambe par la troisième explosion.

L'intérêt des rapports d'enquête consiste surtout dans les considérations émises par les enquêteurs à propos des cheminots et de l'ambiance régnant dans le dépôt, ainsi que dans les hypothèses sur l'origine des sabotages. Un rapport de police du 31 octobre 1943 à propos du sabotage de la grue reconnaît que "le dépôt de Laroche-Migennes et notamment les rondes sont très accessibles à quiconque. Il suffit d'être habillé en ouvrier cheminot pour avoir la possibilité d'y circuler librement. Mais étant donné que ladite gare était gardée notamment par deux soldats allemands, lesquels, sans nul doute, ont dû assurer leur service avec beaucoup de vigilance, il est peu probable que la charge d'explosif ait été placée à l'intérieur de la ronde. Il se pourrait qu'un engin à long retardement ait été mis en cours de route, entre Nemours et Laroche".

Ce point de vue (également développé par le rapport des gendarmes de Migennes du 24 septembre 1943) tend donc à innocenter les employés du dépôt de Laroche-Migennes, ainsi que les deux gardes requis, et à décharger les sentinelles allemandes de leur responsabilité.

Dans un autre rapport, daté du 8 novembre, à propos cette fois du sabotage du tour à roues et des fours, le même commissaire se montre beaucoup moins crédule : "On peut supposer que le ou les auteurs étaient en possession d'une double clé ou d'un passe-partout ; qu'ils connaissaient parfaitement les lieux et même qu'ils sont employés à la S.N.C.F... Au reste, à chaque fois qu'une enquête nous amène au sein de la S.N.C.F., on se heurte à l'hostilité presque générale du "milieu cheminot". Pour eux la solidarité n'est pas un vain mot et il est très difficile, voire même impossible, d'obtenir un renseignement intéressant".

On ne peut mieux caractériser l'esprit général du personnel de ce dépôt, nettement hostile à l'occupant et à ses auxiliaires ; même si peu de cheminots s'engagent réellement dans la résistance active, aucun n'est tenté d'aider les enquêteurs et les résistants bénéficient d'une réelle complicité de la part de leurs camarades, y compris sans doute d'une bonne partie des cadres. Il est possible également, comme le suggère R. Bailly, que les cheminots allemands et les cadres français soient tentés de détourner les soupçons des enquêteurs vers des éléments étrangers au dépôt ou des saboteurs parachutés, pour éviter des sanctions (mais rien dans les rapports conservés aux Archives sur ces deux sabotages ne permet de confirmer cette hypothèse).

Claude DELASSELLE

*Les sources consultées sont de plusieurs sortes :

- d'abord des témoignages recueillis longtemps après les faits auprès d'auteurs de ces sabotages : interview enregistré par A. Vincent de André Lafeuille ("Dédé") dans la "Vie sonore de l'Yonne" (cassette N° 7) ; témoignage de Jean Buet ("Jeannot") et A. Lafeuille reproduits dans le livre "Mémoire et engagement", J.-Y. Boursier, (1993), p. 117-118, et dans le livre d'A. Vincent, "La bataille du rail à Laroche-Migennes, de la Résistance à la Libération", (1996), p. 89 à 92 ;

- d'autre part des récits écrits peu de temps après la Libération : dans le journal la "Vie de l'Yonne" (n° 7 daté du 3 novembre 1944), article signé A. Leriche ; dans "L'Yonne Républicaine", notamment les numéros datés des 3 et 8 mars 1949 (dans une série d'articles non signés intitulés "Le groupe Bayard", s'échelonnant du 25 décembre 1948 au 21 juin 1949) ;

- les rapports d'enquête effectués juste après les sabotages (gendarmes de Migennes, cadres du dépôt, commissaires des R.G., etc.) conservés dans le dossier 1 W 102 aux Archives départementales de l'Yonne ;

- enfin les ouvrages écrits sur cette période par J.-Y. Boursier et A. Vincent, cités précédemment, et ceux de R. Bailly, notamment "La croix de Saint-André" (1981), p. 64 à 69, "Si la Résistance m'était contée" (1990), p. 242 à 245, et "Ceux qui ont fait la Résistance vous parlent", (1992), 2^e chapitre rédigé par R. Bailly, p. 57 à 65.



PAUL HERBIN, LE FONDATEUR DU GROUPE JOVINIEN BAYARD

Parmi les organisations de résistance de notre département, le groupe Bayard présente une forte originalité. Fondé par Paul Herbin, constitué à l'origine des membres de sa famille et de leurs amis, il s'implanta solidement dans le Jovinien où il développa une importante action de résistance. Après la Libération, la population de Joigny et les autorités locales vouèrent un véritable culte au groupe Bayard et à son chef emblématique. Aujourd'hui encore existe à Joigny un musée-mémorial du groupe Bayard géré par une association des anciens de ce groupe.

L'objectif de ce dossier est de montrer comment un homme et sa famille parvinrent à fonder un groupe de résistance, à le structurer et à le rendre efficace dans l'action.

44 LE MILITAIRE

Paul Herbin est né le 25 mai 1890 à Clary dans le département du Nord. Il connut une éducation stricte, entre un père cadre dans une sucrerie et une mère épicière, issue d'une grande famille bourgeoise.

Il effectue son service militaire dans un régiment d'artillerie de 1911 à 1913. En juillet 1914, un an après sa libération, il s'engage pour deux ans. Un mois plus tard éclate la Grande Guerre. Blessé une première fois en Artois en octobre 1914, une seconde fois début septembre 1916, il l'est une troisième fois mais plus gravement, à la fin du même mois. Cette dernière blessure rend nécessaire une longue hospitalisation qu'il effectue loin du front, dans l'Yonne, à Saint-Julien-du-Sault. La même année, il épouse Emilie Fabre, née le 7 décembre 1891, orpheline élevée par des religieuses et catholique fervente.

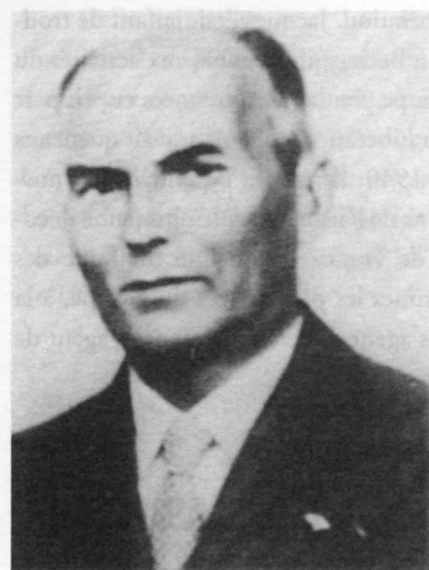
La Grande Guerre terminée, l'adjudant-chef Herbin reste dans l'armée. En 1928, pour ne pas quitter Joigny alors que le 3^e régiment d'Artillerie Coloniale

est sur le départ, il fait valoir ses droits à la retraite. Civil, il continue à servir en tant qu'agent militaire au Centre mobilisateur de Joigny. Il suit des cours pour devenir officier de réserve. Il est nommé sous-lieutenant de réserve en 1929 et lieutenant en 1931.

Paul Herbin est mobilisé en 1939 comme officier. Ayant été pendant la Grande Guerre observateur dans les dirigeables, il est affecté au camp de Mailly pour l'organisation du Centre d'instruction des élèves-pilotes d'autogires. Après la défaite son régiment se replie à Tonneins, dans le Lot-et-Garonne. Démobilisé, il rentre à Joigny.

44 LE CHEF D'UNE FAMILLE PATRIOTE ET RÉSISTANTE

Paul et Emilie Herbin ont six enfants : cinq garçons et une fille. Militaire de carrière, ancien combattant de la Grande Guerre, Paul Herbin élève ses enfants dans la religion catholique, dans le respect de la discipline et le culte



Paul HERBIN
Commandant du groupe jovinien
Bayard

de la patrie : la devise "France, Honneur, Patrie" est inscrite au-dessus de leur lit. Tous les garçons sauf un furent enfants de troupe. Toute la famille allait participer à la guerre et à la Résistance, deux enfants y trouvèrent la mort.

Catholique fervente, Emilie Herbin avait développé dans le Jovinien une action sociale forte, s'occupant des écoles, de la Croix-Rouge, du Secours populaire et des familles nombreuses. Elle était connue et aimée de la popula-



tion. Douce, tolérante et gaie, “maman Herbin” comme l’appelaient certains résistants participa activement aux activités de résistance du groupe fondé par son mari.

Paul, le fils aîné, était sous-lieutenant en 1940. Il se battit dans les Alpes contre les Italiens puis s’embarqua pour le Sénégal avec son régiment. Il participa au débarquement de Provence puis à la campagne Rhin et Danube. Son frère Henri fut blessé dans les Ardennes en 1940 et mourut des suites de ses blessures. Guy Herbin, âgé de 15 ans en 1940, participa aux activités de résistance du groupe Bayard fondé par son père, effectua de nombreux sabotages et fut tué dans les combats de la Libération. Jacques était enfant de troupe à Béziers, il participa aux activités du groupe pendant ses vacances et prit part à la Libération. Claude n’avait que 9 ans en 1940. Il remplit cependant des missions de liaison et fut le plus jeune décoré de France. Jacqueline fut l’une des femmes les plus actives du groupe, à la fois agent de renseignement et agent de liaison.

44 LE FONDATEUR DU GROUPE BAYARD

Rentré à Joigny, Paul Herbin apprend la mort de son fils et celle de sa sœur, tuée dans un bombardement. Il est immédiatement, résolument et absolument décidé à continuer la lutte. Il explique dès son retour à sa femme et à ses enfants que Pétain est un traître. Sa femme et sa fille Jacqueline lui apprennent qu’elles aident des prisonniers de guerre à s’évader du camp installé à Joigny à l’intérieur duquel ils sont parqués. Paul Herbin les encourage à poursuivre cette action et y participe lui-même.

Un engagement familial

Dans l’hiver 1940-1941, Paul Herbin décide de fonder un groupe de résistance. Il en parle à sa femme, à sa fille Jacqueline, à son fils Guy. Tous sont d’accord. Ils choisissent le nom de *Bayard* qu’ils jugent tout à fait symbolique de leurs intentions. Ainsi naquit le groupe *Bayard* qui fut à l’origine un groupe familial, celui de la famille Herbin.

Capitaine démobilisé, Paul Herbin est affecté à la Direction du Ravitaillement à Auxerre, chargé de distribuer les cartes d’alimentation dans toutes les mairies du Jovinien. Cette situation lui permet de nouer de très nombreux contacts.

Les premiers membres du groupe se recrutent dans le cercle des amis proches (Roger Varrey et Henri Pannequin sont des amis de son fils), dans le milieu militaire, dans celui des agents de la Direction générale du Ravitaillement et parmi les cheminots du dépôt de Laroche.

Sabotages et propagande

Le groupe *Bayard* compte une trentaine de membres au printemps 1941 et le double un an plus tard. Paul Herbin exerce sur le groupe une autorité sans partage.

Enraciné dans toutes les couches sociales, son groupe est alors indépendant et strictement jovinien. Les deux premières années, les activités du groupe consistent en de petits sabotages et en des actions de propagande qui cherchent à développer l’esprit de résistance dans la population jovinienne. Ainsi Paul Herbin accroche-t-il le 14 juillet 1942 un drapeau tricolore surmonté d’une croix de Lorraine à quarante-sept mètres de haut, au sommet du pylône en fer soutenant le phare électrique du mont Tholon, “en somme peu de chose” note Herbin dans un rapport postérieur à la Libération.

Un groupe autonome malgré sa double affiliation

Mais à l’été 1943, “nous avons pris la décision d’organiser la Résistance sur une plus grande échelle” écrit-il dans le même document. Jean Marot, huissier à Joigny, contacte Paul Herbin. Les deux hommes se connaissent : ils ont été mobilisés tous deux dans le même régiment en 1939. Il le met en relation avec Pierre Vauthier, professeur à Joigny, ancien Secrétaire fédéral de la S.F.I.O. et alors l’un des responsables de *Libération-Nord*. Vauthier persuade Herbin de l’avantage qu’il y aurait pour son groupe à adhérer à un mouvement reconnu par le Conseil national de la Résistance. Herbin accepte. Le groupe *Bayard* s’affilie à *Libération-Nord* et se dote d’un Comité directeur de six membres. A la même époque, Paul Herbin est contacté par des responsables du réseau *Jean-Marie*. Ce réseau, dirigé par Henri Frager, est l’un des nombreux réseaux fondés à Londres par le colonel Buckmaster et dépendant du Special Operation Executive (S.O.E., service du ministère de la Guerre économique), chargé d’organiser des parachutages et de stocker des armes. Paul Herbin entrevoit la possibilité d’obtenir par ce réseau les armes dont il manque cruellement malgré son adhésion à *Libération-Nord*. Le groupe Bayard est ainsi doublement affilié : d’une part au mouvement *Libération-Nord*, d’autre part au réseau *Jean-Marie*. Il est également en relation étroite avec les F.T.P. du dépôt S.N.C.F. de Migennes, ainsi qu’avec le réseau *Bordeaux-Loupiac* (réseau dépendant du S.O.E. et spécialisé dans la récupération des pilotes britanniques) et avec le B.O.A. (Bureau des opérations aériennes, service de la France Libre du général de Gaulle à Londres). Néanmoins Herbin parvient à sauvegarder l’autonomie de son groupe dont il entend demeurer le chef incontesté. Il crée des groupes de sabo-



tage, des groupes de sédentaires, un groupe de renseignement. Bayard s'implante à Villeneuve-sur-Yonne et au dépôt S.N.C.F. de Migennes où Henri Pannequin et Roger Varrey fondent un groupe clandestin.

En juillet 1943, il passe dans la clandestinité et devient *Hubert*. Il se cache dans diverses planques que ne connaissent que ses agents de liaison. Prudent, discret, il multiplie les identités et les déguisements. Ainsi lorsqu'il rend visite à sa fille Jacqueline qui vient d'accoucher d'un fils au printemps 1944, elle ne le reconnaît pas. Il réussit même à passer sans difficulté à travers plusieurs contrôles d'identité allemands. Le groupe prenant de l'ampleur et ses activités devenant importantes, il est recherché activement par les forces d'occupation. Une prime est promise à qui permettra son arrestation. Ce chef que personne ne voit devient un véritable héros dans la population jovinienne.

La répression

À l'automne 1943 des arrestations frappent les résistants de Migennes, en particulier ceux du *Front national* avec lesquels les membres du groupe *Bayard* sont en contact. Le 8 octobre, le groupe d'Irène Chiot est décapité. *Hubert* fait courir le bruit qu'il a quitté la région. Seuls sa femme et Henri Pannequin restent en contact avec lui. Au printemps 1944 le groupe *Bayard* est frappé par une vague d'arrestations qui ont pour origine la trahison du responsable du B.O.A., *Etienne*, qui est passé au service de la Gestapo après son arrestation à Sens le 13 octobre 1943. Vauthier et Marot sont arrêtés et seront déportés. Une vingtaine de membres du groupe dont tous ceux du Comité directeur sont arrêtés. Jacqueline Herbin, enceinte de six mois, et Guy Herbin, âgé de 19 ans, sont arrêtés et emprisonnés. À Migennes Roger Varrey est arrêté. Le groupe est menacé dans son existence même.

LE CHEF D'UN GROUPE RÉGIONAL DE RÉSTANCE ARMÉE

Ce sont la volonté et l'énergie d'*Hubert* qui vont faire prendre au groupe *Bayard* un nouveau départ. Il va réorganiser le groupe, assurer la continuité de son œuvre et en accroître l'efficacité. Il rencontre Henri Frager, responsable national du réseau *Jean-Marie* qui implante en mai 1944 son P.C. dans l'Yonne. Frager lui demande d'augmenter les effectifs de son groupe avant le 1^{er} juin et de le restructurer. A ces conditions, le réseau *Jean-Marie* lui fournira des armes. *Hubert* reprend contact avec ses agents de liaison et incorpore des résistants du *Front national*. Son groupe prend une véritable dimension régionale. Il en assure seul la direction mais rétablit le contact avec *Libération-Nord* par l'intermédiaire de son nouveau responsable dans l'Yonne, Gaston Vée, qui assure la succession de Pierre Vauthier. À la veille du débarquement, le groupe *Bayard* est une organisation clandestine qui recense 807 hommes et 34 groupes de sabotage. Il bénéficie de nombreux parachutages. Le corps franc des frères Caselli qui s'est intégré au groupe *Bayard* assure la sécurité du terrain des Miniers, entre Cudot et Villefranche-Saint-Phal, terrain sur lequel s'effectuent les parachutages du réseau *Jean-Marie*.

Quand se constituent les F.F.I., *Hubert* réorganise le groupe *Bayard* en quatre compagnies de F.F.I. auxquelles s'ajoutent les corps francs. Soucieux de maintenir l'autonomie de l'organisation qu'il a créée et qu'il dirige en maître absolu, *Hubert* refuse de reconnaître l'autorité du colonel *Chevrier*, chef départemental des F.F.I., en qui il n'a

pas confiance. Le groupe *Bayard* n'intègre donc pas l'état major F.F.I. D'autre part, *Hubert* refuse le départ de ses troupes pour les Iles Ménéfrier dans l'Avallonnais où *Verneuil* rassemble tous les maquisards de *Libération-Nord* du département. Plutôt que d'une divergence stratégique il semble s'agir d'abord d'une rivalité personnelle entre *Hubert* et *Verneuil* : *Hubert* a 54 ans, il a fondé et dirige une organisation devenue puissante et ne peut admettre de devoir obéir à un jeune homme de 20 ans.

Le 17 août 1944, *Hubert* regroupe tous les maquisards du groupe *Bayard* sur les hauteurs qui dominent la vallée du Vrin, au sud-ouest de Joigny, entre La Celle-Saint-Cyr et La Ferté-Loupière. Les quatre compagnies et les corps francs entrent dans l'action armée contre la Wehrmacht. Le 22 août, les hommes de *Bayard* entrent dans Joigny. Le lendemain *Hubert* a la douleur de voir son fils Guy tué à Charmoy à l'âge de 19 ans.



Guy HERBIN
Tué au combat près de Charmoy

Promu chef d'escadron à la Libération, Paul Herbin est nommé commandant de la Place de Joigny. Les maquisards du groupe *Bayard* s'intègrent dans le 3^e Bataillon de la 4^e demi-



brigade F.F.I. de l'Yonne qui, le 26 octobre 1944, est dissoute pour former le 3^e Bataillon du 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne. Le 7 novembre 1944, ces hommes quittent Joigny sous la conduite du commandant Jacques Adam. Malade, Herbin ne peut partir. Il occupe les fonctions de commandant, à Joigny, du dépôt du 1^{er} R.V.Y.

LE HEROS DE LA RÉSISTANCE

Dans les mois qui suivent la Libération, Herbin déploie une grande

activité, s'investissant totalement dans les multiples tâches liées à ses fonctions de chef de la résistance locale. Il participe à la commission qui délivre les certificats d'appartenance aux F.F.I. ainsi qu'à la commission d'attribution de la carte de Combattant volontaire de la Résistance. Il se rend chaque semaine à Paris et à Dijon pour siéger dans des tribunaux militaires, essaie d'éviter à Joigny les règlements de compte et d'œuvrer pour une justice véritable. A l'occasion des élections municipales du 29 avril 1945, il constitue une "liste de la Résistance unie" sur laquelle figurent de nombreux membres du groupe

Témoignage de Jacqueline Herbin (extraits)

"J'ai su dès le premier jour où j'ai vu des Allemands que je refusais cette armée qui envahissait mon pays (...) J'étais avec mon petit frère Guy, sur la route de Toucy (c'était l'Exode). Nous étions assis sur le fossé et regardions les Allemands passer. J'ai tout d'un coup senti quelque chose sur mes genoux. C'était des bonbons et des chocolats lancés par un soldat du haut de la tourelle d'un tank. J'avais 19 ans ! Ce fut instinctif : j'ai repris les chocolats et les lui ai relancés. Il m'a fait un geste menaçant et j'ai vu qu'il me disait des sottises. Puis nous leur avons tourné le dos. Ce fut mon premier acte de résistance ! Je n'ai pas réfléchi, ce fut viscéral."

Jacqueline Herbin est arrêtée par la Gestapo le 21 mars 1944 à Joigny. Transférée et emprisonnée à Auxerre, elle subit un interrogatoire le 4 avril 1944. Elle est alors mariée et enceinte de six mois.

"Quand je suis entrée dans le bureau, il y avait une table, trois chaises et une petite chaise à dossier en paille. Un homme était à terre, en sang, les Allemands l'avaient massacré ; il n'était pas mort, ils le traînaient par les pieds et le frappaient. Il y avait du sang sur le mur et sur la chaise où ils me forcèrent à m'asseoir. J'avais un manteau bleu-marine que je n'ai jamais voulu remettre. C'était Louis Riglet. Ils m'ont forcée à m'asseoir dans le sang de Louis Riglet."*

Ils voulaient connaître des noms (...) J'ai toujours nié connaître qui que ce soit ; j'ai reçu des claques, des insultes ; ils m'ont traitée de communiste, de terroriste (...) Haas, le commandant de la Gestapo m'a craché à la figure et m'a insultée (...) Ils m'ont gardée un peu moins de trois mois. Je suis sortie fin mai. Je n'ai jamais su pourquoi ils m'avaient libérée, de même que mon petit frère Guy qui avait été battu, martyrisé (...) J'ai accouché le 25 juin et j'ai repris une activité d'agent de liaison après la naissance de mon fils."

Je n'ai pas vécu la Libération dans la joie car mon petit frère avait été tué à Charmoy le 23 août. Nous étions soulagés, nous avions tout fait pour cette libération, mais nous étions tellement tristes."

*Louis Riglet était un résistant F.T.P. du dépôt S.N.C.F. de Migennes. Il fut l'auteur de plusieurs sabotages audacieux et efficaces (voir l'article de C. Delasselle dans ce même numéro)

L'Amicale Bayard

a été dirigée successivement par :

- Paul Herbin, de 1945 à 1950 ;
- Emilie Herbin, de 1951 à 1975 ;
- Henri Pannequin, de 1975 à 1989 ;
- Serge Caselli, depuis 1989.

Elle a créé un

Musée de la Résistance de Joigny

Installé 5, rue Boffrand, le musée est ouvert :

- le jeudi, de 14 à 17 heures ;
- le samedi, de 14 à 18 heures ;
- le dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30.

Bayard. Néanmoins Jean Marot en constitue une autre et Herbin condamne les "manœuvres partisans" qui nuisent à "l'esprit d'union française".

Dès mars 1945, il a transformé son groupe de résistance en Amicale et entamé une action pour la fondation d'un mémorial *Bayard* qui fut inauguré en sa présence en 1950.

Le commandant Paul Herbin est mort en février 1951. Sa femme Emilie lui a succédé à la tête de l'Amicale *Bayard* jusqu'à sa mort le 4 mars 1975. L'Amicale *Bayard* dont les activités commémoratives sont intenses, a créé un musée mémorial au début des années 1990. Elle perpétue à Joigny le souvenir du commandant Herbin et de la Résistance.

Joël DROGLAND

Sources :

Entretiens de l'auteur avec M^{me} Jacqueline Herbin et avec Serge Caselli.

N. ANDREOTTI, *Bayard. Un groupe de résistance dans son environnement social*, Mémoire de maîtrise, Université de Dijon, 1996.

J.-Y. BOURSIER, *La Résistance dans le Jovinien et le groupe Bayard*, Ed. Groupe Bayard, 1993.



LE CONCOURS DE LA RÉSISTANCE

Le concours 1999, qui portait sur les stèles et monuments commémoratifs, a engagé dans l'Yonne 10 établissements, 7 collèges et 3 lycées, ce qui est relativement modeste. Travaux collectifs et individuels se partagent les récompenses. En ce qui concerne les collèges, le collège Paul Fourrey de Migennes obtient les deux premiers prix pour les devoirs individuels, le collège d'Aillant-sur-Tholon le premier prix pour son mémoire collectif; une mention spéciale a été accordée à une classe de 4^e aide et soutien du collège Albert Camus d'Auxerre. En ce qui concerne les lycées, le premier prix est obtenu par des élèves du lycée de Sens pour les devoirs individuels et les mémoires collectifs; un élève du lycée Jacques Amyot d'Auxerre obtient le premier prix pour un mémoire individuel. Tous les participants, même ceux qui n'ont pas reçu de récompense, doivent être félicités; de même, les professeurs ne doivent pas être oubliés, nous savons tous ce que représente cette tâche supplémentaire.

Le concours 2000 porte sur le thème suivant: "L'univers concentrationnaire dans le système nazi. Les camps de concentration et d'extermination font partie intégrante du système totalitaire nazi. Quels furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire?"

Ce thème, simple en apparence, est en réalité complexe; il réunit, dans un amalgame simplificateur, deux sujets différents, le phénomène concentrationnaire et l'extermination.

Le premier, le système concentrationnaire, fruit du régime totalitaire nazi, a été mis en place dès 1933, avec l'ouverture du camp de Dachau près de Munich, mais il a évolué de manière importante. Dans une première phase, de 1933 à 1939, il est destiné à mettre à l'écart les opposants allemands au régime et toutes sortes de groupes considérés

comme marginaux. Instrument de répression, le système concentrationnaire ne relève d'aucune règle juridique, même s'il prétend rééduquer les détenus. Il se transforme avec la guerre; désormais y sont détenus des résistants de tous les pays occupés, certains, classés dans la catégorie "Nuit et Brouillard", étant soumis au régime le plus dur et pratiquement promis à la disparition. Avec la guerre totale, surtout à partir de 1942, le système concentrationnaire devient un élément de la machine de guerre allemande, économiquement très important.

Le deuxième sujet, c'est la solution finale et l'extermination qui s'appuient sur un des fondements idéologiques du nazisme. Malgré des actes significatifs précoces, la solution finale n'est mise en œuvre qu'avec la guerre. Avec l'invasion de l'URSS sont créés les Einsatzgruppen (Groupes d'intervention) qui sont chargés d'éliminer immédiatement et systématiquement tous les juifs, hommes, femmes et enfants; en quelques mois ils font plusieurs centaines de milliers de victimes. Ensuite, pour faire face au nombre, pour plus de discrétion, sont installées des usines de mort que nous n'appellerons pas des camps, car les victimes n'y séjournent pas: CHELMNO, TREBLINKA, BELZEK, et SOBIBOR en Pologne annexée.

Il s'agit bien de deux réalités différentes, mais elles ont pu être combinées à partir de 1942. Dans certaines installations coexistent camps de concentration et lieux d'extermination, comme à MAÏDANEK et bien sûr AUSCHWITZ. Ce dernier cas, devenu le symbole des horreurs du nazisme, résume bien cette complexité; trois installations y voisinent, Auschwitz I, le camp principal, Auschwitz II ou Auschwitz-Birkenau, et à 8 km Auschwitz III, camp destiné à fournir la main d'œuvre pour l'usine de caoutchouc synthétique de l'I.G. Farben. Le cas de Primo LEVI, juif italien embauché à Auschwitz III pour ses compétences de chi-

miste, illustre cette complexité: déporté à cause de la mise en œuvre de la solution finale, il devient concentrationnaire pour des raisons économiques.

Dernière remarque: on a longuement débattu la question de savoir si le système concentrationnaire et le génocide ont été projetés par Hitler dès 1933 (comme le laissent penser beaucoup de ses propres déclarations) ou si le déroulement des événements, et la guerre surtout, ont joué un rôle déterminant. La question reste entière.

Voici quelques ouvrages qui peuvent être utiles pour réfléchir à ces thèmes:

- Olga WORMSER-MIGOT dans *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*, P.U.F. 1968, décrit avec précision le système et son fonctionnement;

- François BEDARIDA donne avec *Le nazisme et le génocide, histoire et enjeux*, une brochure très commode d'accès, parue chez Nathan et diffusée auprès des enseignants en 1989;

- les fédérations F.N.D.I.R. / U.N.A.D.I.F. ont publié chez Plon en 1995 un ouvrage intitulé *Leçons des ténèbres, Résistants et Déportés*, ouvrage bien présenté, lui aussi commode d'accès, accompagné de notices sur les camps;

- le livre d'Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli* (Plon 1992) est un peu plus difficile, mais revient utilement sur la question du témoignage des survivants; elle rappelle en particulier que, contrairement à ce qui a été souvent dit, les déportés ont témoigné dès leur retour des camps, mais ils ont été alors assez peu entendus.

Parmi les nombreux témoignages, nous citerons celui de Jean LÉGER qui vient d'être publié sous le titre *Petite chronique de l'horreur ordinaire* (Auxerre 1998) et celui de Primo LEVI dans *Si c'est un homme*.

Jean ROLLEY



ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR L'OCCUPATION ET LA RÉSISTANCE DANS L'YONNE

DEMANDE D'ADHÉSION

Je soussigné, nom _____

Date _____

Prénom _____

demeurant à _____

(adresse complète)

sollicite mon admission à l'A.R.O.R.Y. en qualité de membre actif et m'engage à respecter ses statuts.

Signature: _____

A envoyer accompagné de la cotisation annuelle de 60 F (chèque bancaire ou postal)

à l'ordre de ARORY à l'adresse suivante: Jacques DIREZ • 6, rue Goulmet • 89270 BESSY-SUR-CURE.



Perspectives de l'ARORY

L'ARORY réfléchit régulièrement sur tous les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la diffusion de ses études portant sur les personnalités et les mouvements de la Résistance icaunaise. Voilà pourquoi un premier bulletin bisannuel a été créé en novembre 1998. Diffusé à l'origine vers un public averti (les anciens Résistants et les enseignants), sans négliger ceux qui seront les citoyens de demain (les scolaires), fort est de constater que les retombées ont été bien minces au niveau de ce public supposé intéressé et ce, malgré l'effort important de diffusion fait en sa direction.

Doit-on remettre en cause l'existence même de ce bulletin, un an après sa création et revoir par conséquent nos ambitions à la baisse ?

Au contraire, il nous a semblé judicieux (l'avenir nous le dira) de multiplier toutes les formes de diffusion des travaux concernant la recherche sur la Résistance dans l'Yonne afin d'en faciliter l'accès à un public le plus large possible.

Cette réflexion a débouché sur **trois projets** qui, nous le pensons, vont ouvrir en cette fin de siècle de nouvelles perspectives à notre association.

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Ce Centre de Documentation, situé dans une des salles du groupe scolaire J-Cuillier à Auxerre (rue de la Tour d'Auvergne), actuellement en cours d'informatisation et d'installation (nous communiquerons ultérieurement la date d'ouverture), va proposer aux chercheurs confirmés ou en herbe (nous pensons bien évidemment aux collégiens et lycéens qui participeront au concours sur la Résistance et la Déportation), **une bibliothèque et des outils de travail modernes** (ordinateurs multimédias, télévision, magnétoscopes...).

Seront consultables sur place, après rendez-vous, un choix varié, tel est notre souci, de documents écrits sur l'Occupation, la Résistance et la Déportation (des ouvrages généraux, mais surtout des études plus spécialisées portant sur le département, des mémoires de maîtrise..., la liste est longue !). Le visiteur pourra consulter également **des archives sonores** (enregistrements vidéo et audio de témoignages de résistants locaux) ainsi qu'une série de **documents de type multimédias** (CD ROM, DVD...).

Il nous a semblé également qu'une ouverture sur le monde passionnant de l'interactivité était nécessaire, voire indispensable.

L'ARORY S'OUVRE SUR LE MONDE !

Par la création prochaine **d'un site web**, l'ARORY montre

qu'elle n'est pas insensible au monde de l'Internet, ni hermétique aux nouvelles formes de communication. L'objectif d'une telle réalisation est de toucher un public plus étendu (pourquoi pas national ?), avide de connaissances sur des faits de Résistance et sensible aux nouvelles technologies. Ce site devrait nous permettre de :

- faciliter l'accès aux différents travaux sur la Résistance icaunaise et par conséquent d'étendre leur rayon de diffusion dans et hors du département ;
- susciter et multiplier les échanges (par l'intermédiaire du courrier électronique) entre les lecteurs et les rédacteurs, ces derniers étant ouverts aux suggestions et bien sûr critiques.

L'ÉLABORATION D'UN CD ROM TRAITANT LE THÈME TRÈS LARGE DE LA RÉSISTANCE DANS L'YONNE

Ce projet national, très ambitieux, nous a été proposé par **M. Serge Ravanel, président de l'A.E.R.I.** (Association pour des études de résistance intérieure). Chaque département aura son CD ROM. Nous ne pouvions donc refuser une telle opportunité de montrer la diversité des mouvements et réseaux de résistance créés dans notre région, sans oublier les faits et événements marquants de la Résistance icaunaise. Ce projet CD ROM répond à une des raisons d'être de l'ARORY, à savoir la recherche historique sur la période 1940-45 et d'en faire connaître l'analyse. Cette entreprise nécessite un long investissement de la part des historiens volontaires. Mais quel enrichissement pour tous que ce travail de dépouillement d'archives, d'analyse et de rédaction, étalé sur plus de trois ans ! Toutefois, il faut préciser que le terrain de la recherche a bien été défriché. De nombreuses publications, anciennes mais incontournables (les différents ouvrages de Robert Bailly...), récentes ("L'Histoire de la Résistance Sénonaise" rédigée par Joël Drogland), et à venir (**le livre de Jean Rolley, intitulé "L'engagement dans la Résistance, mémoires de Résistants de l'Yonne", à paraître avant la fin de l'année**) représentent des travaux sur lesquels les historiens vont pouvoir s'appuyer.

En conclusion, l'ARORY a bon espoir que la mise en place de ces projets facilite les rencontres et les échanges entre tous ceux qui portent un réel intérêt historique à toutes ces années noires que constituent 1940-44, période, faut-il le rappeler, qui a plongé notre département dans la peur, l'horreur et la douleur.

Thierry ROBLIN



BULLETIN D'ABONNEMENT • Abonnement d'un an (année 2000) 2 numéros 40 F

Nom _____ Adresse _____

A envoyer accompagné du règlement (*chèque bancaire ou postal*) à l'ordre de ARORY
à l'adresse suivante : Jacques DIREZ • 6, rue Goulmet • 89270 BESSY-SUR-CURE.